

Discours Jean Pineau ONM

Cher Jean Pineau,

Vos collègues et amis, et M. Patrick Beau en particulier, Président de l'association Jean Cotxet que vous avez dirigé pendant près de 40 ans, se sont fortement mobilisés pour que l'on soit tous réunis ici ce soir ; pour que soit mis en lumière votre parcours, qu'il soit reconnu à sa juste valeur, et à travers lui l'engagement de vos pairs au service de l'enfance protégée.

Je suis ravi d'être ici ce soir, d'avoir l'honneur de témoigner, à travers vous, de la reconnaissance de notre société envers les professionnels et l'ensemble des acteurs engagés dans ce champ si essentiel qu'est celui de la protection et de l'accompagnement des enfants.

Nous partageons, je crois, cette conviction que la protection de l'enfance est véritablement porteuse d'espoir. Qu'au-delà des défaillances souvent exacerbées et des difficultés réelles ou amplifiées qui nous plongent trop vite dans une vision parfois misérabiliste du secteur, il y a avant tout une opportunité de reconstruire des parcours et de sauver des vies. Une opportunité rendue possible par l'action quotidienne de professionnels engagés, guidés par un sens du service public chevillé au corps, et sans lesquels il ne peut y avoir de politique de protection de l'enfance.

Alors je voudrais consacrer ces quelques-mots à vous témoigner ma profonde gratitude pour ces années d'engagement.

Car si, comme je l'ai dit, le secteur de la protection de l'enfance nous relie, le point d'entrée qui fût le mien est bien différent de celui qui fût le vôtre : celui d'un éducateur spécialisé aguerri, qui a traversé toutes les évolutions de la protection de l'enfance et désormais soucieux de transmettre cette expérience riche, robuste pour assurer la continuité de ses compétences auprès de la nouvelle génération.

D'éducateur spécialisé vous êtes passé chef de service, puis directeur d'une unité d'assistance d'éducation, jusqu'à rejoindre, en 2000, l'Association Jean Cotxet au sein de laquelle vous allez réaliser le reste de votre carrière. De directeur d'un service d'éducation en milieu ouvert, vous êtes promu quatre ans après directeur général adjoint chargé de la pédagogie, puis 2 deux ans plus tard vous êtes promu directeur général, fonction que vous occuperez pendant 38 ans. Quel parcours !

Et ce qui m'a particulièrement touché, je dois dire, dans ce que j'ai entendu de vous, c'est que là où certains pourraient voir une progression, vous n'y avez jamais vu autre chose qu'une évidente continuité. Vous n'avez jamais perdu la fibre que le terrain vous a offert, vous êtes toujours resté, dans l'âme, un travailleur profondément *social*.

Ce n'est donc pas votre statut de directeur qui aurait pu vous faire perdre le sens de vos fonctions. A l'écoute des problèmes rencontrés par les établissements, et bien sûr, constamment, à l'écoute des personnels eux-mêmes. On m'a même chuchoté que l'instauration d'un directeur des ressources humaines, à l'époque, vous inquiétait ! au risque de rendre trop mécanique et déconnecté la gestion de ce qui ne peut être, par définition, qu'humain.

Loin d'avoir qu'une seule corde à votre arc, on vous remarque aussi pour votre capacité à questionner les dogmes, à dépasser les idées reçues, à envisager chaque problématique à 360 degrés, à articuler une action autour de convictions fortes, mais sans certitudes, autour d'une éthique bien réelle, mais hors de tout jugement moral.

Ces quelques éléments de votre parcours professionnel ne me permettent pas, bien entendu, de faire le tour de votre engagement, qui lui ne semble pas être prêt à prendre sa retraite ! En octobre dernier encore, j'introduisais une table ronde à laquelle vous étiez présent, à l'ENPJJ sur « les enjeux de la formation des professionnels de la protection de l'enfance ». Un thème qui, je crois, vous tient particulièrement à cœur ; vous qui n'avez jamais cessé d'œuvrer pour que la pratique quotidienne du métier éducatif puisse transparaître dans la formation des futurs éducateurs.

Aujourd'hui encore, vous êtes

- Vice-président du centre de formation des travailleurs sociaux AFRIS PARIS PARMENTIER ;
- Membre du conseil de perfectionnement des Masters Sciences de l'Education à l'Université de Paris Nanterre ;
- Vice-président de la Commission Justice des Enfants et des Adolescents au sein de la fédération Citoyens et Justice ;
- Administrateur de l'Union Nationale des Associations de Formation e de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS), dont vous êtes également trésorier.

Certains vous décrivent comme « infatigable serviteur du milieu associatif », et nous pouvons en effet difficilement le nier.

Mais je sais que d'autres passions vous attendent : le chant, les voyages, le temps passé auprès de votre famille, et en particulier de votre épouse. J'espère que vous saurez donc profiter d'un repos largement mérité pour les poursuivre.

En attendant ; je ne peux que vous assurer que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour continuer de porter les combats qui sont les nôtres. A travers la mise en œuvre de la loi sur la protection de l'enfance récemment votée au Parlement ; à travers la conférence des métiers sociaux qui va se tenir dans quelques semaines ; où encore à travers la contractualisation constante entre l'Etat et les départements que je mène depuis le début de mon mandat.

Monsieur Jean Pineau,

Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de l'ordre national du Mérite.